



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal



**Le Maire Éric Cloarec et le Conseil Municipal
vous souhaitent une très bonne année et ont le plaisir de
vous inviter à la cérémonie des vœux sous les Halles**

le vendredi 13 Janvier à 18h30

Compte-rendu du conseil municipal du 13 Décembre

Après avoir adopté à l'unanimité des 13 votants le procès-verbal du précédent conseil municipal du 13 Octobre, Monsieur Le Maire passe à l'ordre du jour :

• **Modification des horaires de la mairie**

Après une phase de test, les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie sont validés par 9 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention. La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h avec fermeture au public le jeudi après-midi. Permanence des élus le samedi matin de 9h à 12h.

• **Modification du tableau des emplois suite à la réorganisation des services**

Dans le cadre de la demande de mutation de Madame Anne-Laure LAMANDÉ, Directrice Générale des Services, il y a lieu de réorganiser les services administratifs de la Mairie et de modifier le tableau des emplois approuvé par 11 voix pour et 2 abstentions.

• **Décision modificative n°2 sur le budget principal**

Le conseil valide par 9 voix pour et 4 abstentions la décision modificative.

• **Subvention d'équilibre au groupe scolaire**

La participation financière du budget principal au budget annexe groupe scolaire est autorisée par 12 voix pour et 1 voix contre.

• **Subvention d'équilibre au CCAS**

La participation financière du budget

principal au budget annexe CCAS est autorisée par 12 voix pour et 1 abstention.

• **Autorisation d'utilisation des crédits à hauteur du quart des montants en investissement**

À l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022.

• **Allocation de vétérance sapeurs-pompiers**

Attribution à l'unanimité de l'allocation de vétérance de sapeurs-pompiers d'un montant annuel de 364,25 € versée aux personnes restant domiciliées dans la commune.

• **Tarification des entretiens du centre commercial**

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'application d'une hausse de 2 %, portant la participation 2022 du Syndicat de copropriété du centre commercial à 4 801,25 €.

• **Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) de Morlaix Communauté - Gestion des Eaux Pluviales.**

Rapport approuvé à l'unanimité.

• **Approbation du soutien de Morlaix Communauté à l'investissement des communes**

Dans le cadre du projet de territoire,

Morlaix Communauté a décidé de venir en appui de ses communes membres à travers notamment d'un dispositif, le fonds de coopération et de solidarité territorial, sur la période 2022-2026 par une enveloppe de 3,380 M€. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les modalités de ce dispositif.

• **Instruction des autorisations du droit des sols**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au service d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols de Morlaix Communauté.

• **Motion Association des Maires de France**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité une motion contenant des propositions en matière de finances locales adressées au Gouvernement : entre autre, indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation et tarification de l'énergie pour les collectivités.

Vous pouvez consulter les délibérations sur le site internet de la commune : www.guerlesquin.bzh, page vie municipale, rubrique délibérations et procès-verbaux. Elles sont également affichées pour une durée de 2 mois en Mairie.

Nouvelle organisation des services administratifs de la Mairie

Madame Anne-Laure LAMANDÉ, Directrice Générale des Services, a demandé sa mutation vers une autre collectivité au 1^{er} Janvier 2023. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



Il a été décidé de réorganiser les services administratifs de la Mairie en

faisant évoluer en interne le personnel actuellement en poste.

Ainsi, Maryline LE ROY prend les fonctions de Secrétaire Générale de Mairie et aura en charge les Ressources Humaines, l'urbanisme et le secrétariat des services techniques. Thérèse CORNIC devient responsable du pôle administratif, conservera ses missions liées au tourisme, patrimoine et communication et sera chargée des instances communales (conseil municipal). Elle est nommée Rédacteur à compter du 1^{er} Janvier 2023 suite à l'obtention de l'examen professionnel.

Isabelle RICHARD - LE BRAS sera responsable des finances : budget, comptabilité mais également dossiers d'assurances et enfance-jeunesse. Elle passe d'un temps de travail de 28h/semaine à un 35h.

Un Adjoint administratif en tant qu'agent d'accueil sera recruté à compter du 1^{er} Février sur un temps de 28h/semaine, sous la responsabilité de Thérèse CORNIC. (lire ci-dessous)

Dans l'attente, nous accueillerons à ce poste, à compter du 2 Janvier, Claire MANAC'H de Lannion pour un Contrat à Durée Déterminée pour surcroît d'activité.

Offre d'emploi : Assistant service à la population

La Mairie recrute à compter du 1^{er} Février 2023 un Assistant service à la population, grade d'Adjoint administratif à 28h/semaine.

Ses missions : accueil téléphonique et physique, enregistrement du courrier, gestion des affaires courantes, état-civil, élections, cimetière, dossiers d'aide sociale, gestion des plannings des salles, ponctuellement secrétariat

des services techniques et toutes missions permettant la continuité du service public.

Profil recherché : expérience souhaitée en collectivité, maîtrise des techniques de secrétariat, de bureautique et d'informatique, goût pour le contact et l'accueil du public, qualités relationnelles, dynamisme et réactivité, esprit d'initiative, gestion de

dossiers très variés, sens de l'organisation et du service public.

Les candidatures sont à adresser **jusqu'au 15 Janvier 2023** avec Curriculum Vitae et lettre de motivation à : Monsieur Le Maire - Mairie - Place du Martray - 29650 Guerlesquin ou par courriel : mairie@guerlesquin.bzh

Conseil Municipal des Jeunes : Opération de Noël

Le CMJ organisait les 17, 23 et 24 Décembre une opération « emballage de cadeaux » ainsi qu'une tombola de Noël à l'initiative du magasin U Express.

Les habitants ont bien joué le jeu et ont acheté près de 800 tickets durant ces 3 jours d'opération.

Voici les résultats :

- Un bon d'achat de 150 € : Rachel PLUSQUELLEC de Botsorhel,
- Un caddie garni d'une valeur de 100 € : Youna TILLY de Guerlesquin,

- Chocolats de Noël : Sylvie LE DEUNFF,
- Deux kits de création : Guy SAVI et M. KERHERVÉ.

Un grand merci à Jean-Louis et Marie TILLY ainsi qu'à toute l'équipe de U Express.

L'argent récolté (541 €) servira à financer les projets du Conseil Municipal des Jeunes dont la prochaine réunion aura lieu le **lundi 16 Janvier à 18h** en mairie. Tous les jeunes de la commune souhaitant y participer sont évidem-

ment les bienvenus.



Des jeunes du CMJ à l'action : Loeïza, Soan, Elouan et Morgan en lutins de Noël!

Ouverture de la garderie périscolaire pendant les vacances de Février

La directrice du centre de loisirs, Eugénie GUERSON, sera en stage BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) pendant les vacances d'hiver.

Aussi, il sera proposé une garderie

périscolaire pendant toute la période des vacances, **du 13 au 25 Février**, limitée à 10 places. À noter que les enfants inscrits la première semaine ne seront pas prioritaires sur la seconde semaine par mesure d'équi-

té. Un programme d'activités sera mis en place comme habituellement.

Vous pouvez inscrire vos enfants dès à présent en **Mairie au 02.98.72.81.79 ou par courriel à : comptabilite@guerlesquin.bzh**.

Déclarez vos travaux !

Nous avons remarqué sur la commune, plusieurs constructions sans déclaration préalable ou permis de construire. Nous vous rappelons que lorsque vous réalisez des travaux d'aménagement sans avoir demandé les autorisations requises, permis de construire ou déclaration préalable, vous vous exposez à des pénalités financières et judiciaires. En effet, tout agent public qui constate une infraction (absence d'autorisation ou non-conformité) peut vous dresser un procès-verbal. Les risques encourus : Une amende comprise entre 1 200 € et 6 000 €/m² de surface construite (article L480-4 du Code de l'urba-

nisme). En cas de récidive, vous vous exposez à des sanctions plus lourdes. Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente (la mairie) peut ordonner l'interruption de ceux-ci. Pour cela, il est possible que le matériel du chantier soit saisi et scellé. Si, malgré tout, vous continuez les travaux, l'amende peut atteindre les 75 000 € et la procédure se durcit. En cas de procès, l'autorité judiciaire peut ordonner : « la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit sur la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement

des lieux dans leur état antérieur.» (article L480-5 du Code de l'urbanisme).

En ce qui concerne les Impôts, la non déclaration peut être assimilée à une fraude et vous serez sanctionné et obligé de vous mettre à jour avec les taxes.

Aussi, si vous réalisez des travaux, nous vous demandons de prendre attache avec les services de la Mairie ou sur le site internet <https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>.

Un flyer est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Site Patrimonial Remarquable : Point sur l'étude en cours

L'étude pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable se poursuit. Vendredi 2 Décembre, le bureau d'étude AUA, Pol VENDEVILLE, historien, les services de Morlaix Communauté et l'Architecte des Bâtiments de France ont effectué une visite sur site dans le cadre du diagnostic paysager, urbain, historique et patrimonial. Ce déplacement sur le terrain leur a permis de mieux appréhender et comprendre l'évolution de notre territoire. Ils se sont rendus chez Madame

Françoise CILLARD, Hent ar C'hastell, dans la propriété LAFFITTE, Rue Ver, lieu d'implantation du château de Guerlesquin et dans la cour de la maison de la Tourelle face aux Halles. Pour terminer ce tour d'horizon, Henri BIDEAU leur a fait la visite de sa maison dite de Kernaman, la plus ancienne de Guerlesquin.

Le soir-même, une réunion publique a permis au bureau d'étude d'exposer le contexte, la démarche et le calendrier prévisionnel de mise en place du SPR.

Le second Comité Technique a réuni

l'ensemble des acteurs le 15 Décembre. L'objet de cette réunion était la présentation du diagnostic architectural, urbain et paysager.

Une conférence sur le patrimoine de Guerlesquin est proposée à la population le samedi 14 Janvier à 10h à la salle du Conseil (lire page 4).

Lors du prochain Comité Technique, les projets de périmètre de Site Patrimonial Remarquable et de Périmètre Délimité des Abords seront présentés ainsi que la stratégie patrimoniale.

Tourisme

Le Mystère ABGRALL : Un bilan très positif

« Le mystère ABGRALL » est le nom d'un jeu de piste, à ciel ouvert, à l'échelle de la Bretagne. Grâce à une enquête au long cours, les joueurs peuvent découvrir seize villes touristiques et patrimoniales de la région. En 2022, Guerlesquin a rejoint ce dispositif lancé par la Région Bretagne, en partenariat avec les Petites Cités de Caractère, l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne en 2021. L'histoire : Erwann ABGRALL, un riche excentrique breton disparu a laissé une fortune immense. Un notaire est chargé d'effectuer la succession.

Autour de recherches généalogiques, il s'agit de recomposer le patchwork d'une famille bretonne éparpillée.

Le bilan de la saison est très encourageant pour la commune puisque près de 70 kits enquêteurs ont été empruntés depuis le 13 Juin, date de lancement du jeu, représentant environ 220 joueurs, chiffres auxquels il faut ajouter les jeux directement téléchargés depuis les sites internet dédiés. Sur les 5 500 kits de jeux téléchargés pour les 16 communes participantes, Guerlesquin arrive en seconde position derrière Landerneau et devant Lamballe des villes de la saison 2 avec

412 téléchargements.

Une campagne de communication digitale sur les réseaux Facebook et Instagram va être menée en 2023 par Tourisme Bretagne et ses partenaires à laquelle l'office de tourisme communautaire « Baie de Morlaix » participera à hauteur de 500 €.

Vous voulez expérimenter le Mystère ABGRALL ? Vous pouvez retirer votre kit enquêteur en Mairie, imprimé sur un papier résistant aux conditions météorologiques délicates.

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site : www.tourismebretagne.com/mystereabgrall.

Dimanches de caractère : Appel à volontaires

Dans le cadre des « Dimanches de caractère », cycle de visites insolites et originales initiées par les Petites Cités de Caractère, nous faisons appel aux personnes intéressées par le patrimoine de Guerlesquin, désireuses de le faire connaître.

Une programmation sera proposée entre Avril et Octobre, hors saison estivale, concoctée par les habitants eux-mêmes, accompagnés des services de la Mairie.

Pour ce faire, un groupe de travail va se réunir courant Janvier et participer

à une visioconférence avec les Petites Cités de Caractère afin de présenter ce dispositif.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe, n'hésitez à pas vous faire connaître en Mairie.

Conférence sur le patrimoine et l'histoire de Guerlesquin le 14 Janvier

Depuis 1976, la ville de Guerlesquin est labellisée Petite Cité de Caractère. En raison de son histoire et de son patrimoine, elle figurait alors parmi les premières petites villes bretonnes à obtenir cette précieuse reconnaissance.

Aujourd'hui, la commune est engagée aux côtés de Morlaix Communauté, dans une démarche de définition d'un Site Patrimonial Remarquable dont la première étape consiste à établir un diagnostic portant notamment sur l'histoire et le patrimoine du territoire. C'est cette approche qui sera l'objet d'une conférence à deux voix par Pol VENDEVILLE, de la société

« Chroniques Conseil » et Anne CAZABAT, architecte du patrimoine du bureau d'étude AUA.

Ils présenteront un regard croisé entre l'histoire de la commune et les éléments qui font son patrimoine, ces deux aspects participant ensemble à donner à la ville sa cohérence et son charme.

L'histoire de la ville de Guerlesquin débute quelque part au cours du XI^e siècle sur les bases d'une présence humaine plus ancienne. Lieu de foires et marchés, elle prend progressivement la forme que nous lui connaissons aujourd'hui avec cette place aux dimensions exceptionnelles et ornée

des principaux monuments de la ville : prison, halles et église. Loin d'être figée dans le temps, la ville de Guerlesquin évolue, s'agrandit et se renouvelle avec les siècles.

Aujourd'hui, le long de la place se trouvent de nombreux témoins de ces évolutions qu'il faut savoir regarder pour comprendre l'histoire de la ville.

Cette intervention visera à vous présenter le patrimoine et l'histoire de la ville de Guerlesquin de sa fondation à nos jours.

Rendez-vous samedi 14 Janvier, à 10h à la salle du Conseil.

Entrée gratuite.

Événement

Salon de sculpture : Une belle édition

Après près de deux mois d'exposition sous les Halles, le Salon de sculpture a fermé ses portes le 3 Décembre dernier sur un bilan à nouveau très positif. 89 artistes y ont présenté au total 344 sculptures.

Le public a de nouveau répondu présent puisque nous avons accueilli 2 185 visiteurs (2 336 en 2021). Les groupes se sont un peu moins déplacés cette année, d'où cette petite différence de fréquentation qui reste néanmoins très satisfaisante en hors saison. Les élèves des établissements scolaires de Guerlesquin sont bien sûr venus découvrir cette forme d'art, bénéficiant de la proximité de l'exposition avec leur école.

Cet événement fort, reconnu dans le milieu, attire des personnes de toute part, parfois de loin et fait bien sûr connaître notre cité qui prend peu à

peu sa place de ville culturelle grâce à la qualité de ses expositions organisées tout au long de l'année. Les observations notées dans le livre d'or sont d'ailleurs élogieuses.

34 ventes ont été enregistrées mais nous savons que des contacts se nouent après l'exposition, beaucoup de visiteurs ayant gardé le catalogue afin de conserver les coordonnées des exposants.

Pour rendre la visite plus ludique pour les enfants et les adolescents, un parcours découverte des œuvres à partir de détails photos leur était à nouveau proposé cette année.

Si l'excellence des œuvres présentées était au rendez-vous, la qualité de l'accueil n'était pas en reste. Près de 70 bénévoles, dont des artistes exposants, ont accueilli les visiteurs au cours des 56 jours d'ouverture. Nous

les remercions pour leur disponibilité, leur investissement et leur gentillesse très appréciés. Un grand merci également à Gilbert JULLIEN, commissaire du salon qui orchestre la mise en scène des œuvres et fait le lien avec les artistes.

Les exposants se disent très satisfaits de l'organisation et de la notoriété du salon qui ne cesse de progresser d'année en année.

Certains d'entre eux se sont déjà manifestés pour participer à la 8^{ème} édition et, comme l'an dernier, des contacts sont déjà pris par de nouveaux artistes.



MOL : Festival de la viande

Jeudi 8 Décembre, le marché au cadran organisait le Festival de la viande. Sur les 97 animaux présentés, 90 se sont vendus dans une bonne ambiance commerciale.

La championne, une vache parthenaise de l'élevage de Wilfried PIAU de Saint-Just (35), achetée par « Armor Viandes » basé au Faou est vendue au prix de 10,04 € du kg de carcasse. Une génisse parthenaise, primée « Bovin de Noël », de l'élevage de Daniel LE ROUX à Plougras a été achetée par la

SARL Bernard JEFFROY à 9,42 € du kg de carcasse. Le champion du jour est un bœuf parthenais appartenant à l'EARL de L'Espérance de Mellionec dans les Côtes d'Armor, acheté par la SARL « Terroir et tradition » de Pléguien au prix de 7,06 € du kilo de carcasse. Parmi les 33 vaches présentées, 25 sont vendues à la viande à un prix moyen de 6,87 € pour 935 kg et pour les 8 vendues en vif, le prix moyen est de 3 275 € pour 840 kg. En génisse, sur les 54 bêtes présen-

tées, 32 partent à la viande pour un prix moyen de 6,42 € et 833 kg. Les 22 génisses en vif, se négocient à 2 680 € de moyenne pour 724 kg.



Métronome Burger : Foodtruck le samedi soir à Guerlesquin

Jean-Michel et Émilie BÉCAUS de Botsorhel installeront leur foodtruck chaque samedi soir Place de l'église, de 18h30 à 20h45 (jusqu'à 21h30 en période estivale) à compter du samedi 7 Janvier 2023.

Ils vous proposeront des burgers et des frites belges, leur spécialité,

puisque'ils ont passé 25 ans dans les Flandres, à la frontière Belge.

Ils travaillent avec des produits frais, locaux et artisanaux afin d'offrir une carte de qualité et cuisinée « maison ». Ils ont récemment élargi leur offre avec des recettes de nuggets, galettes de pommes de terre et des desserts

maison afin de satisfaire toutes les papilles.

Retrouvez leur actualité et leur menus sur leurs pages Facebook et Instagram : @MetronomeBurgers.

Les réservations sont possibles au 07.68.28.82.96.

Vie scolaire

École Ar Roudour : Initiation au gouren

Les élèves de l'école Ar Roudour ont bénéficié depuis début Novembre de séances de gouren (initiation à la lutte bretonne) tous les jeudis matins à la salle de judo. Ces séances sont encadrées par Jacques LE GOFF de l'association Ti Ar Gouren de Berrien. Cette initiation permet aux enfants de découvrir une activité ludique et sportive qui nécessite à la fois une maîtrise de leur corps et un jeu

tactique tout en mesurant leur force et leur adresse dans les efforts. Le gouren est accessible à tout âge et permet de découvrir le plaisir de s'affronter dans un sport breton de combat non violent, respectueux de l'autre. Toutes les classes de la petite section de maternelle au CM2 sont concernées par cet apprentissage.

La dernière séance a eu lieu jeudi 15 Décembre clôturant un cycle de six

séances qui a pu être mis en place grâce au financement de l'Association des Parents d'Élèves.



École Saint Joseph

Initiation à la natation

Depuis Octobre, tous les élèves de l'école se sont rendus à la piscine de Plouigneau une fois par semaine.

Pour certains, il s'agissait de découvrir l'eau et de mieux appréhender le milieu aquatique et pour d'autres de se perfectionner avec la natation...

Début Décembre, ils ont profité d'une séance ludique pour clôturer leur parcours d'initiation.

Spectacle de Noël

Les enfants de l'école Saint-Joseph se sont produits sur la scène de la salle Plijadur vendredi 16 Décembre à 19h.

Les élèves ont proposé des chorégraphies, des chants et des scènes de théâtre en lien avec le thème de l'année, la biodiversité. Pour finir la soirée, le spec-

tacle « L'esprit de la forêt » avec la fée des bois Davina a ravi les nombreux spectateurs présents.



Une quatrième centenaire fêtée à la Résidence du Guic

Jeudi 1^{er} Décembre, plusieurs invités se sont retrouvés autour de Marie-Angèle CAOUREN, nouvelle centenaire de la Résidence du Guic.

Éric CLOAREC, Maire, Christiane DUGAY, Adjointe en charge de la cohésion sociale, Jocelyne LE GOÏC, Directrice de l'EHPAD mais également Georges MORVAN, Maire de Scrignac, ont mis à l'honneur Madame CAOUREN, entourée de ses enfants, à

l'occasion de ses 100 ans.

Ils lui ont remis à la médaille de la ville de Guerlesquin et un joli bouquet de fleurs.

Madame CAOUREN est née à Scrignac le 25 Novembre 1922. Après avoir passé sa vie professionnelle en région parisienne, elle a souhaité, à l'heure de la retraite, retrouver ses terres d'origine avant d'intégrer la Résidence du Guic en Janvier 2020.



Vie associative

Guic'Anim : Marché de Noël à la Résidence du Guic

Depuis des mois, les préparatifs allaient bon train dans les ateliers manuels de la Résidence du Guic, animés par l'association « Guic'Anim » et l'équipe d'animation de l'EHPAD.

Après deux ans d'absence, le marché de Noël a pu se mettre en place non sans quelques contraintes sanitaires.

Famille et amis sont venus découvrir tous les stands qui proposaient à la vente divers articles de décoration et objets de fête.

La créativité des décorations faites par nos Aînés a été appréciée du

public.

« Guic'Anim » remercie les commerçants de Guerlesquin qui leur ont permis d'organiser une tombola qui a obtenu un franc succès.

Une vente de gâteaux à emporter a fait le bonheur des gourmands. Merci à toutes les personnes qui les ont préparés et offerts.

Les bénéfices de ce marché permettront d'offrir aux résidents des jeux adaptés, selon leurs envies et leurs besoins.



Théâtre Puzzle : Stages à venir

Voici les prochains événements proposés par le Théâtre Puzzle de Guerlesquin :

- Un stage d'improvisation pour les adultes, les samedi 14 et dimanche 15 Janvier 2023.
- Un stage pendant les petites vacances scolaires du 13 au 17 Février 2023 : de l'initiation au théâtre pour les enfants et de l'improvisation pour les adolescents.

Le tarif est de 50 €, plus une adhésion annuelle à l'association de 10 €.

Un tarif dégressif est pratiqué dès le 2^{ème} stage individuel et un tarif familial est proposé pour l'inscription de 2 enfants de la même famille.

Possibilité de régler en plusieurs fois.

Les stages se déroulent à Porz ar Gozh Ker.

Livraison de spectacles à domicile

Vous aimez le spectacle vivant ? Vous aimez recevoir ?

Alors, le spectacle à domicile, c'est pour vous !

Comment ça marche ? C'est très simple : il vous suffit de réunir 30 personnes chez vous et de prévoir « un pot » pour un échange après le spectacle. Le Théâtre Puzzle s'occupe du reste !

Pour connaître la liste des spectacles proposés, contactez le Théâtre Puzzle !



Renseignements et inscriptions au :
09.53.51.59.21 ou au 06.71.00.46.74 -
theatrepuzzle@yahoo.fr

Amicale des Communaux de Guerlesquin : On a fêté Noël !

Les membres de l'Amicale des Communaux ont fêté Noël un peu en avance, samedi 10 Décembre.

L'association a offert aux enfants un repas au Mac Donald's, suivi d'une séance de cinéma à Morlaix pour voir un film d'animation de Noël.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à Porz ar Gozh Ker en début de soirée

pour la venue du Père Noël qui a gâté petits et grands : jouets pour les petits, carte cadeau pour les ados et bons d'achat chez les commerçants Guerlesquinois pour les adultes, sans oublier les traditionnels chocolats.

Un repas de Noël a clôturé cette belle journée festive.



Club des Aînés : Goûter de Noël

Jeudi 15 Décembre, les membres du club des Aînés et du club de loisirs créatifs se sont réunis autour d'un copieux goûter de Noël : plateaux de charcuteries mais surtout de succulentes bûches de Noël, accompagnées

de quelques friandises.

Goûter largement apprécié des participants !

À noter : le prochain rendez-vous du club sera **le jeudi 12 Janvier, pour la galette des rois.**



Informations

Permanences fiscales à compter du 11 Janvier

À compter du mois de Janvier 2023, les services des finances publiques du Finistère vont proposer, en partenariat avec les Maisons France services 3 nouveaux points d'accueil physique sur rendez-vous, dont un à Guerlesquin. L'accueil de proximité se tiendra **à la Mairie les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois, de 14h à 17h.**

Ces accueils viennent renforcer

l'accueil quotidien proposé au centre des finances publiques de Morlaix et l'accueil bimensuel organisé à Saint-Thégonec-Loc-Equiner depuis Septembre 2021. Ils visent à aider les usagers (particuliers et entrepreneurs individuels) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres, en étant reçus par un agent des finances publiques.

Les premiers accueils sur rendez-vous auront lieu selon le calendrier suivant : **les 11 et 25 Janvier, les 8 et 22 Février et les 8 et 22 Mars.**

Réception uniquement sur rendez-vous, directement auprès de la Maison France Services de Guerlesquin (Gwen BELLEC) **au 07.87.73.52.61 ou gwen.bellec@ulamir-cpie.bzh.**

Mesures de délestage électrique programmé

Dans le contexte de guerre en Ukraine, l'Europe et la France font face à de grands défis en termes de production et de fourniture énergétiques. Il est donc indispensable de limiter autant que faire se peut les pics de consommation électrique. La sobriété énergétique est nécessaire et chacun doit contribuer en appliquant des écogestes.

Si toutefois ces mesures s'avèrent insuffisantes, l'État a annoncé qu'un plan national de délestage électrique pourrait être activé. Des coupures de courant de 2 heures maximum dans une même journée pourraient alors

être opérées alternativement dans différentes zones du pays. Ces coupures interviendraient entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

Il est conseillé de télécharger l'application « ecowatt » ou de se connecter au site www.monecowatt.fr, gérés par RTE (Réseau de transport d'électricité), qui met en avant le niveau de vigilance sur le réseau.

Vert : consommation normale ;

Orange : système tendu appelant à appliquer les écogestes pour diminuer la charge ;

Rouge : les coupures sont programmées si la consommation ne diminue

pas.

Trois jours avant, RTE déclenche un niveau orange ou rouge sur les créneaux concernés. La veille à 15h, RTE confirme le niveau rouge et informe la zone concernée vers 17h.

Le processus de délestage peut entraîner des perturbations (établissements scolaires, transports, etc...). En cas de perturbation du réseau téléphonique, les citoyens peuvent avoir recours au numéro d'urgence 112.

Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Chantal COLLÉOU, du vendredi 30 Décembre au lundi 2 Janvier
- Édouard TROLES, du vendredi 6 au lundi 9 Janvier
- Éric CLOAREC du vendredi 13 au lundi 16 Janvier
- Christiane DUGAY, du vendredi 20 au lundi 23 Janvier
- Éric LE SCANFF, du vendredi 27 au lundi 30 Janvier

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

6 Décembre : Marcelline GUÉZÉNEC épouse LARHANTEC

13 Décembre : René FOLLOROUX

18 Décembre : Monique LE BIHAN

L'agenda

Chaque mardi après-midi

Permanences :

Gwen BELLEC,

Agent Maison France Service

Contact : 07.87.73.52.61

Stéphane PELOT,

Conseiller numérique

Contact : 06.13.18.21.79

sur rendez-vous, en Mairie

Samedi 31 Décembre, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire - Mairie

Dimanche 1^{er} Janvier

Bonne année !

Lundi 2 Janvier

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

de 10h à 12h

Permanence de la Gendarmerie

Mairie

Samedi 7 Janvier, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES

Adjoint au Maire - Mairie

Lundi 9 Janvier, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mercredi 11 Janvier, de 14h à 17h

Permanence du centre des Impôts

Mairie - (Voir page 7)

Jeudi 12 Janvier, à partir de 13h30

Galette des rois du club des Aînés

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

Vendredi 13 Janvier, à 18h30

Vœux du Maire et de la Municipalité

Halles

Samedi 14 et dimanche 15 Janvier

Stage d'improvisation adultes

par le Théâtre Puzzle

Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

(Voir page 6)

Samedi 14 Janvier

de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire - Mairie

à 10h

Conférence sur le patrimoine

de Guerlesquin

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

(Voir page 4)

Lundi 16 Janvier,

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

à 18h

Réunion du CMJ - Mairie

Samedi 21 Janvier

de 9h à 12h

Permanence de Christiane DUGAY

Adjointe au Maire - Mairie

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)

et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophonistes Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18 et Marion LAINÉ :

06.89.66.47.15

Ostéopathe Oriane LE ROY :

06.11.26.68.34

Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN -

DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63

La Poste : 36 31

Service Eau et Assainissement Morlaix

Communauté : 0806 090 010

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

à partir de 17h30

Sainte Barbe des pompiers

Lundi 23 Janvier, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mercredi 25 Janvier, de 14h à 17h

Permanence du centre des Impôts

Mairie - (Voir page 7)

Jeudi 26 Janvier, à 11h

Assemblée générale

du club des Aînés

Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker

Samedi 28 Janvier,

de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire - Mairie

à 18h

Messe à la chapelle Saint Jean

Lundi 30 Janvier, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire